

En Alsace, l'ONF veut débarder avec l'argent du contribuable

En Alsace, les entrepreneurs de travaux forestiers ne décolèrent pas après l'annonce faite par l'ONF d'investir dans du matériel de débardage. Les agences de travaux de l'Office sont perçues comme une menace sérieuse pour l'avenir de leur profession.

Jusqu'à présent, en Alsace, les entrepreneurs de travaux forestiers avaient plutôt de bonnes relations avec l'ONF. Fort heureusement d'ailleurs, car le massif forestier alsacien est très spécifique : 60 % de la forêt appartient aux collectivités publiques, 20 % à l'État et 20 % à des propriétaires privés. Bref, à la lecture de ces chiffres, on le comprend vite, l'ONF est inévitable ; de là à dire que l'Office fait la pluie et le beau temps... Concrètement, il a en charge 55 forêts domaniales et indivises, et 658 forêts publiques, essentiellement communales. C'est le principal donneur d'ordres de tout le massif forestier alsacien. " L'autre spécificité est l'abattage du bois en régie avec la coupe pour les salariés de l'ONF et le débardage pour les entrepreneurs ", souligne Sacha Jung, délégué général de Fibois Alsace.

Depuis fin 2009, l'entente cordiale entre l'ONF et les entrepreneurs de travaux forestiers a du plomb dans l'aile. La raison de ce désamour ? Une décision ressentie à la fois comme une trahison et une injustice : " Les agences de travaux se dotent progressivement d'un parc matériels pour le débardage. Pour 2010, deux débusqueurs vont être achetés ainsi que du matériel TP, alors que jusqu'à présent l'Office faisait appel à notre profession. L'Office évoque l'achat d'une dizaine

de tracteurs forestiers d'ici 3 à 4 ans ", affirme Georges Rémy, président du Syndicat des ETF d'Alsace. " Il y a une certaine ambiguïté sur les annonces de l'ONF où l'on parle de renouvellement d'un parc de tracteurs forestiers existant ", modère pour sa part Sacha Jung. L'interprofession cherchant avant tout à jouer le rôle de médiateur.

Si, en premier lieu, l'annonce a étonné les entrepreneurs, elle laisse aujourd'hui place à la colère. " Les communes forestières font une confiance totale dans l'Office pour la gestion de leurs parcelles forestières. L'Office a

toutes les cartes en main pour conserver les meilleurs chantiers d'exploitation, ceux qui rapportent le plus. Ensuite, les entrepreneurs se verraient attribuer le reste. La profession est carrément mise hors-jeu. L'ONF est à la fois juge et partie ", poursuit Georges Rémy. " On ne comprend pas bien la position de l'Office ; alors que la situation économique est compliquée pour toute la filière bois, nos entreprises souffrent de problèmes de trésorerie. Elle doit faire face à des investissements colossaux ", ajoute Isabelle Scherrer. " Pourquoi vouloir ajouter une concurrence supplémen-

taire, alors que l'on compte 188 entreprises alsaciennes avec la levée de présomption salariale ? ", s'interroge-t-elle. L'interprofession a mené une étude pour mesurer les capacités de débardage des entrepreneurs, qui confirme que leurs machines couvrent le besoin de tout le massif forestier alsacien.

Pourquoi l'Office s'intéresse-t-il à l'exploitation ?

La question est de savoir pourquoi l'Office se lance dans l'exploitation. " L'ONF met en avant la sécurité sur les chantiers. Il veut associer



En Alsace, l'ONF semble vouloir se lancer dans le débardage des bois

Scherrer. " Il y a un vrai débat sur le travail couplé au nom de la sécurité ", confirme Sacha Jung. " L'argument ne tient pas la route. Depuis la tempête, nous n'avons pas enregistré un accident mortel dans l'exploitation forestière et le taux d'accidents corporels est plutôt bas. Je m'interroge sur ce que l'ONF peut apporter de plus sur le volet sécurité. Les entrepreneurs de travaux se sont formés à la sécurité, on a déjà mis en place des actions concrètes pour réduire au maximum les risques ", poursuit le président Rémy. " Les ETF alsaciennes doivent-elles proposer des prestations plus globales, mais avec quelles garanties ? L'ONF et les entrepreneurs se renvoient un peu la balle ", ajoute Sacha Jung.

Le nouveau mode de commercialisation du bois est peut-être aussi une explication. " Il faut être très réactif pour répondre aux comman-

des des acheteurs, et peut-être pense-t-il qu'en ayant leurs propres machines, ils pourront répondre plus vite aux demandes ? ", souligne-t-il.

Une situation économique dégradée

Reste que les entrepreneurs forestiers s'interrogent : " On connaît le contexte économique de la filière bois, on a l'habitude de discuter avec les banques et de constater leur frilosité pour nous prêter de l'argent. Dès lors, comment l'Office a-t-il pu obtenir des moyens alors que sa situation financière est compliquée ? Quelle est la banque de l'ONF ? Que l'Office nous donne son nom pour que l'on puisse obtenir des prêts ! ", se demande Georges Rémy, un brin ironique. La preuve de la mauvaise santé de l'ONF : " En 2008, la trésorerie de l'office s'est particulièrement

détériorée : elle n'a ainsi été positive que 22 jours. L'équilibre financier de l'ONF repose donc largement sur le recours à l'emprunt (N.D.L.R : 60 millions d'euros en 2008, contre 40 millions d'euros en 2007) ", constate un rapport du Sénat daté du 21 octobre 2009. Ce même rapport de la commission des Finances estime d'ailleurs qu'au cours des prochaines années, les charges de l'ONF devraient croître de manière considérable. " L'équilibre financier défini semble en effet fortement sous-estimer différentes charges qui s'imposent à l'ONF et dont le poids devrait être de plus en plus lourd ", relate la commission des Finances. Dès lors, l'exploitation est-elle un moyen de trouver de nouvelles recettes ?

La position de l'ONF est d'autant plus difficile à comprendre que " les entreprises de travaux sont confrontées à

une difficulté dans le recrutement de personnel qualifié ; dès lors, on peut se demander comment l'Office pourra faire face à ce dilemme ", constate Isabelle Scherrer.

Les entrepreneurs de travaux alsaciens ont décidé de faire de la résistance : " C'est impossible d'accepter ces évolutions. On a l'impression que l'Alsace est une zone expérimentale où l'Office se positionne sur l'exploitation à travers les agences de travaux. Bien sûr, les représentants régionaux affirment qu'ils ne s'intéressent qu'à 8 % des volumes, mais nous n'avons aucune garantie. Notre seule échappatoire est de mobiliser le maximum de personnes pour nous défendre ". De son côté, l'interprofession cherche à trouver un compromis entre les deux acteurs.

E.L.D. ■



Partenaire de Nature



HANSARD

Gamme Rotofaucheuses

Une marque réputée
Une technique éprouvée



DRAINIX

Gamme Cureuses de Fossés (entretien, curage et création des fossés)



Fabricant mondial de pièces d'usure pour faucheuses & débroussailluses à bras.
Fournisseur des constructeurs les plus réputés

Pièces d'Usure Epareuses
Regroupant les couteaux, manilles, entretroises, vis et écrous utilisés sur la plupart des marques de constructeurs de faucheuses et d'épareuses.



Pièces de rechange Epareuses
Regroupant les pièces de rechange pour les épareuses, faucheuses et débroussailluses à bras, notamment les rotors et rouleaux palpeurs de fouchage



Pièces d'Usure Broyeurs
Regroupant les couteaux et marteaux de broyeurs adaptables sur différentes marques de matériels.



FORGES GORCE SAS - TARRANE
ZI des Ravaux - 63920 PESCHADOIRES - Tél. (33) 04 73 80 35 22 - Fax : (33) 04 73 51 03 38
Web : www.forges-gorce.fr - E-mail : info@forges-gorce.fr



Spécialiste du bois-énergie depuis 26 ans



Venez découvrir nos deux nouveaux combinés sciage-fendage sur notre stand.



Nous exposons plus de 30 machines.



STAND Z-26

Salon BOIS-ENERGIE.com

Fendeuses - Fendeurs coupe-bois - Scies
Déchiqueteuses à plaquettes
Treuils et griffes de débardage - Fagoteuses
Conditionneurs de bûches
Cribleurs de déchets

2 rue Vauban - ZI n°2 - 68 170 RIXHEIM - Tél. 0389.318.585
Fax : 0389.318.580 - www.nidal.fr - info@nidal.fr